



COMMENT VENIR AU RECTORAT ?

Lignes régulières

- Ligne A
- Ligne 7
- Ligne 27
- Ligne B
- Ligne 8
- Ligne 28
- Ligne C
- Ligne 9
- Ligne 35
- Ligne 3
- Ligne 10
- Ligne 36
- Ligne 4
- Ligne 12
- Ligne 43
- Ligne 5
- Ligne 13

- Stations C.vélo
- Stations de tramway
- Arrêts de bus
- Rectorat
- Parkings
- Parkings relais payant
- Schéma cyclable métropolitain

- 500 m autour de SNCF
 - 5 minutes à pied
 - 1 à 2 minutes à vélo
- 1 km autour de SNCF
 - 15 minutes à pied
 - 3 à 4 minutes à vélo

Pourquoi moins utiliser la voiture ?

Les transports sont le 2^{ème} poste de dépense d'un ménage.
 Une voiture coûte en moyenne 3700 € à l'année (entretien, carburant, assurance...)*

Impact de chaque solution de mobilité

Mode de transport 1 personne	Effet de serre (émission annuelle de CO2 en kg)*			Nombre d'arbres pour absorber le CO2**		
	5km	10km	30km	5km	10km	30km
Trajet en km aller-retour	5km	10km	30km	5km	10km	30km
En voiture	212,3	424,6	1273,8	5	10	29
En bus	113,3	226,6	679,8	3	5	16
En tramway	3,41	6,82	20,46	0	0	0
A vélo	0	0	0	0	0	0
A pied	0	0	0	0	0	0

Comment utiliser la voiture autrement ?

Pensez au covoiturage : 80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. Vous êtes-vous demandé si votre collègue n'habite pas à proximité de chez vous ?
 Le covoiturage c'est : des économies jusqu'à 2000 € par an, moins de stress, des nouvelles rencontres.
 Vous n'êtes pas obligé de covoiturer tous les jours.

Le saviez-vous ?

Le SMTC-AC propose un ensemble d'avantages aux employés des établissements signataires d'une convention SMTC'Pro.
 Exemple :
 - tarif préférentiel PdME sur les abonnements de transports en commun (T2C) et vélo (C.vélo)



Pour organiser vos trajets sur le réseau, pensez au site www.t2c.fr

Pour connaître l'ensemble des services C.vélo rendez-vous sur le site www.c-velo.fr

Lien vers le schéma cyclable métropolitain

* Source : ADEME
 ** Calcul réalisé selon l'hypothèse d'un taux de carbone moyen de 47,5 % d'un arbre d'après P. Viallet, docteur de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts.